

Procès-Verbal du Conseil d'école n°2

- 16 février 2017 - 17h

Présents :

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Burille, Cazaubon, Chanaud, Pirastu, Schmid, Clauson, Bionda, Gaulin

Enseignants Élémentaire : Mmes Villon, Hurel, Braquet, Berenguer, Geier, Vallet, Pitaud, Faure, Cieslar, Goyon, Demarcq

Maître supplémentaire : Mme Bollard

ATSEM : Mmes Brun, Ayad, Boussetta, Belbecir, Djelloud, Ballereau

Parents d'élèves : Mmes Acar, Ben Achour, Colson, Dambonville, Dufour, Ghribi, Slaoui, Zouagha
M. Alleg, Oumeddour

Mairie/Service Education : Mme Carcouet

Élue : Mme Picot

Mairie/Services Techniques : Intervention de M. Tarricone et M. Garanjoux

Excusés :

IEN : Mme Goulefer

DDEN : Mmes Vigne, Mme Malfondet

Maison de l'enfance : M. Naton (directeur)

ATSEM : Mmes Gallego, Pistol, Gasmi

Infirmière scolaire : Mme Vignon

Parents : Mmes Badri, Lanani, M. Tourirat

Ordre du jour :

- 1/ Tour de table des participants
- 2/ Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2016-2017
- 3/ Extension du groupe scolaire Joliot CURIE
 - Présentation du projet (par la DP et la DEE)
 - Echancier
- 4/ Projet d'école 2016-2020 :
 - Présentation du contrat de réseau Balzac
 - Avancée de notre projet d'école
- 5/ Vie de l'école :
 - Actions de décembre : journée de la laïcité, défilé aux lumignons, confection de sablés, marché d'hiver, Père Noël
 - Semaines de la Maternelle
 - Hôpital des nounours
 - Retour sur les classes de neige au Noyer
 - APC avec les parents
 - Stages de Remise à Niveau
 - Projets divers
- 6/ O.C.C.E.
 - Précisions sur son fonctionnement
- 7/ Projet passerelle
 - 1ère scolarisation
- 8/ Relations Ecole-Parents
- 9/ Association Festive
 - Etat des lieux, perspective
- 10/ Date du prochain conseil d'école

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2016-2017

- Le PV du 1er conseil d'école (en date du 8 novembre 2016) est validé à l'unanimité après une brève relecture.

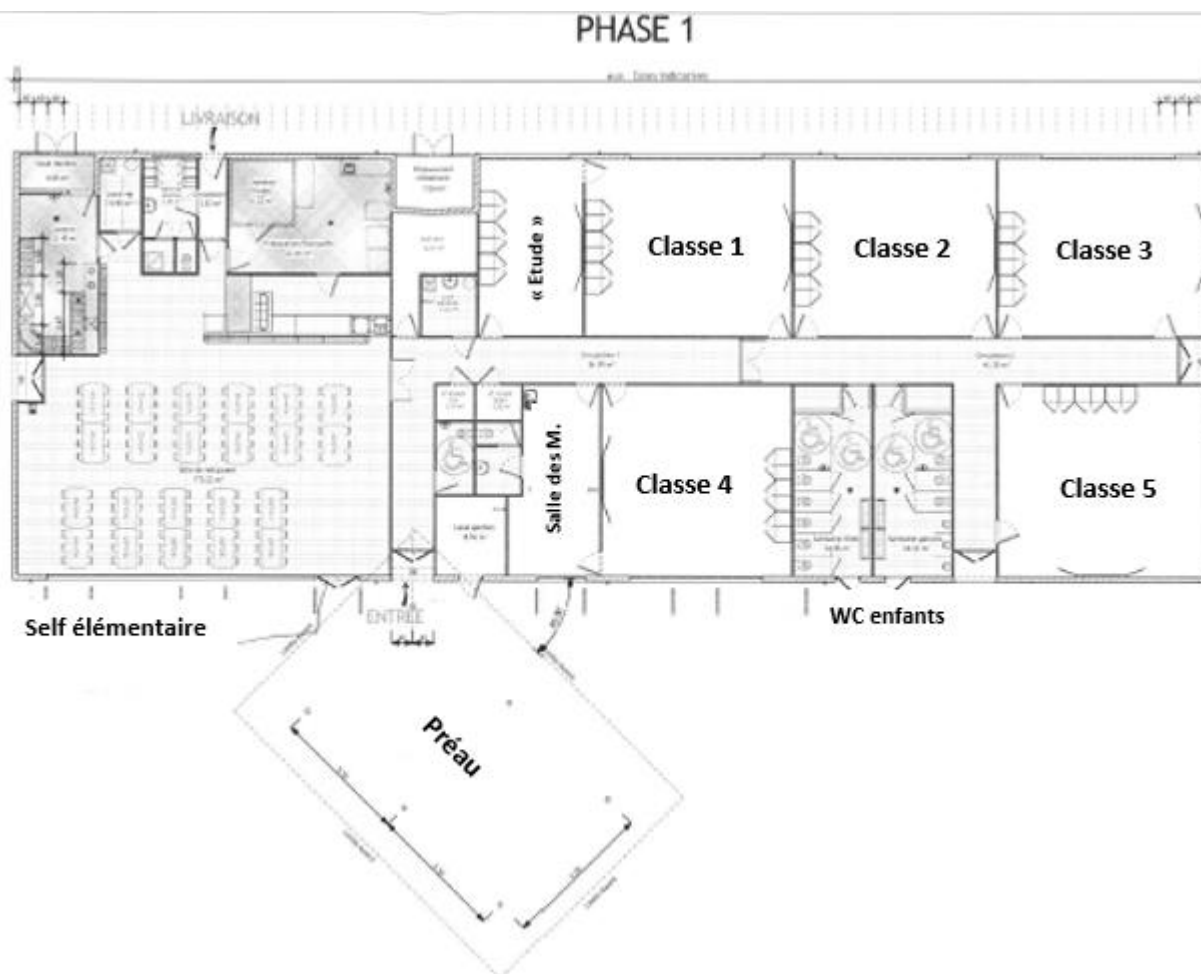
3/ Extension du groupe scolaire Joliot CURIE

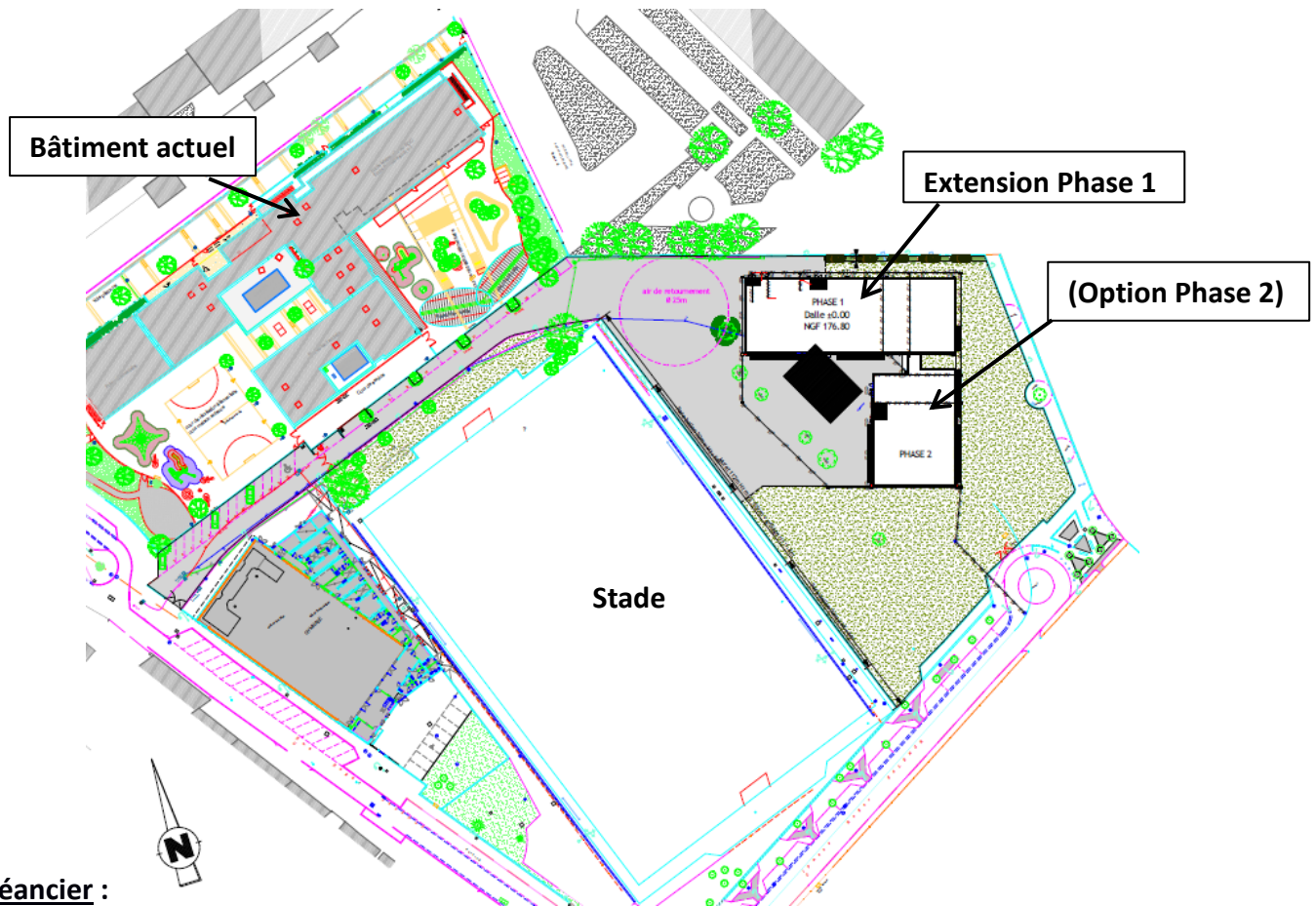
• Présentation du projet (par la DP et la DEE) :

→ Présentation des plans d'implantation des modulaires et des plans intérieurs de distribution des salles.

La 1^{ère} tranche de travaux comprend :

- Un restaurant-self (élémentaire)
- 5 salles de classes (élémentaire)
- 1 salle « d'étude »
- 1 salle des maîtres/adultes/réunions
- 2 blocs sanitaires (filles et garçons)
- Des locaux de service
- 1 préau
- 1 cour de récréation





• **Échéancier :**

- Début du chantier : mardi 7 février 2017
- Livraison du chantier : fin juin / début juillet 2017
- Mise en service de l'extension : lundi 4 septembre 2017 (rentrée)

• **Présentation du projet par M. Tarricone :**

L'objectif est de répondre aux différents besoins liés à l'augmentation des effectifs, en termes de classes, de cour de récréation et de service de restauration. Ce projet est évolutif, avec une éventuelle future deuxième tranche en cas de nouvelle augmentation des effectifs d'ici 2020 (avec la deuxième phase, le projet comporterait alors 10 classes au total).

- L'entrée de l'école restera unique, pour des raisons de sécurité (pas de changement avec l'entrée actuelle).

- La restauration élémentaire sera entièrement transférée dans le nouveau bâtiment. La cantine maternelle sera transférée dans l'actuel self élémentaire, ce qui libèrera cet espace.

→ *Les parents d'élèves soulèvent le problème de la circulation des élèves et du temps perdu en déplacements, dû à l'éloignement de la sortie du groupe scolaire.*

- Les classes de maternelle seront amenées à investir l'étage.

→ *La question des flux de circulation est soulevée. La mairie étudie actuellement la question pour séparer les deux flux (maternelle et élémentaire) afin d'éviter qu'ils ne se croisent. L'idée serait de créer une circulation par l'escalier de secours pour les maternelles.*

De plus, la possibilité de créer des sanitaires au 1^{er} étage pour les enfants est étudiée (à la place du local attenant aux toilettes handicapées).

→ *La question des poussettes est également posée, pour les parents qui accompagneraient les grands à l'étage.*

4/ Projet d'école 2016-2020

• Présentation du contrat de réseau Balzac

- Le collège Balzac et les cinq écoles se trouvant sur son secteur sont entrés en Réseau d'Éducation Prioritaire en septembre 2015 :

Écoles Joliot CURIE, Georges LEVY, Ernest RENAN, Moulin à vent, Philibert DELORME

- Les difficultés d'apprentissage manifestées par nos élèves relèvent de différents domaines :

- la maîtrise du lire, écrire, parler toutes disciplines confondues ;
- la maîtrise des compétences mathématiques et plus spécifiquement de résolution de problème ;
- la méthodologie et l'autonomie par rapport aux consignes et au travail personnel ;

- Le contrat de réseau permet de **définir des objectifs communs** au sein du réseau. Les axes retenus sont :

1-Lire, écrire et parler pour apprendre dans toutes les disciplines.

2-Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements.

3-Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents pour la réussite scolaire.

• Axes retenus pour notre projet d'école

Les axes retenus ont été présentés lors du premier conseil d'école. L'équipe enseignante travaille actuellement sur les actions de l'année pour validation.

5/ Vie de l'école

➤ Actions de décembre :

- Défilé aux lumignons : Jeudi 8 décembre à 17h30

Après avoir fabriqué leurs lumignons, les élèves de l'école ont participé à un grand défilé dans le quartier.

- Journée de la laïcité : Vendredi 9 décembre

7 classes ont participé à la « Grande Lessive », afin d'illustrer l'article 9 de la charte de la laïcité.

4 classes ont participé au « lâcher de ballons », sur lesquels était accrochée la carte postale de la laïcité.

→ 21 cartes de Joliot CURIE ont été trouvées et renvoyées à l'Hôtel de ville, dont la plus lointaine retrouvée dans la commune de « Chabestan », dans les Hautes-Alpes (05).

- Confection de sablés avec les parents

Des parents volontaires sont venus dans toutes les classes pour aider les enfants à confectionner des sablés les 7 et 13 décembre.

- Marché d'hiver : Jeudi 15 décembre

Les classes de Maternelle ont organisé leur marché d'hiver où ont été présentées leurs réalisations.

Ce fut également l'occasion de proposer les sachets de sablés confectionnés par les enfants, ainsi que le journal d'école créé par les classes de CM.

- Journal de l'école

Dans le cadre de leur projet « Découverte des Médias », les 4 classes de cycle 3 ont réalisé un journal d'école, intitulé « Joliot Journaux ».

- Père Noël en Maternelle : vendredi 16 décembre

Le père Noël est venu rendre visite aux enfants de maternelle, qui l'ont accueilli avec des chansons.

➤ Semaines de la Maternelle : du 16 au 27 janvier 2017

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr **Tel. :** 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

Les parents intéressés ont été invités dans les classes pour faire des lectures offertes aux enfants.

→ *Les parents concernés font un retour positif de ce projet ainsi que des APC, où les parents ont le sentiment de pouvoir s'investir dans l'école.*

➤ **Hôpital des nounours** : Projet mené par les classes de **GS-a** et **GS-b**.

L'Hôpital des Nounours de Lyon est un projet porté par les associations d'étudiants en Santé de Lyon de l'Université Claude Bernard (Lyon 1).

Cette opération est destinée aux enfants de moyenne et de grande section de maternelle du Grand Lyon, qui viennent visiter l'Hôpital des Nounours avec leur classe. Au cours de la visite, ils circulent au sein des différents services de l'Hôpital des Nounours afin d'y faire soigner leur peluche, dont ils ont choisi la pathologie au préalable.

Les « Nounoursologues » recréent les services médicaux : la salle d'attente, la consultation, le poste de soins, le service de radiologie, le bloc opératoire, la pharmacie, la rééducation, la nurserie, le cabinet d'orthophonistes, etc.

L'enfant est orienté vers différents services, au sein de l'hôpital, selon un parcours spécifique à la pathologie de son nounours. (*Site internet : <http://hdnlyon.univ-lyon1.fr>*).

- Lundi 30 janvier, les étudiants sont venus dans les deux classes pour se présenter et préparer la sortie.

- Jeudi 9 février, les enfants se sont rendus, accompagnés de leur peluche, à l'hôpital des nounours afin de les faire soigner, l'objectif étant de dédramatiser l'hôpital.

➤ **Classes de neige au NOYER** : les 4 classes de **CE2/CM1**, **CM1/CM2-a**, **CM1/CM2-b** et **CM1/CM2-c** sont parties 8 jours au Noyer, dans le département des Hautes-Alpes, du vendredi 3 février au vendredi 10 février 2017. Le séjour a été très agréable. L'équipe et les enfants ont été très bien accueillis.

→ *Quelques points négatifs sont tout de même à déplorer : la violence de certains enfants envers les adultes, les appels incessants de certains parents au centre pour avoir des nouvelles de leur enfant, des critiques de certains parents envers les maîtresses qui ne postaient pas assez de photos selon eux...*

- Les maîtresses vont faire une restitution du séjour au retour des vacances scolaires avec les parents et ces problèmes seront alors soulevés.

➤ **APC avec les parents** : de nouvelles sessions ont été organisées avec les parents.

- **En Maternelle** : un APC parents autour du « flotte-coule » a été organisé avec les grands et un APC « jeux de société » avec les moyens. Cela a permis un contact privilégié avec les enfants et les parents, dans un cadre différent.

- **En Élémentaire** : un APC parents « ateliers scientifiques » autour des volcans a été organisé. Le retour est positif aussi bien de la part de l'équipe enseignante que des parents.

➤ **Stages de remise à niveau** :

Un stage de remise à niveau sera organisé à l'école la première semaine des vacances d'Avril, du mardi 18 au vendredi 21 avril (les matins de 9h à 12h).

Ce stage est destiné aux élèves de CM1, sur proposition des enseignantes.

6/ O.C.C.E.

• **Précisions sur son fonctionnement**

La vocation de l'OCCE est de favoriser et de promouvoir l'application des valeurs coopératives au sein des établissements de l'Éducation nationale. A Joliot CURIE, l'école Maternelle et l'école Élémentaire fonctionnent chacune avec leur compte et leur coopérative.

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

Une participation est proposée en début d'année aux familles afin d'améliorer le nombre et la qualité des sorties, projets, sur l'ensemble des classes.

- A titre indicatif, voici les fonds de fonctionnement de l'année dernière et de cette année :

2015-2016	Maternelle	Elémentaire
Participation des familles	+ 1975,61	+ 1893,78
Frais Cotisation OCCE + assurances	- 467,10	- 451,50
TOTAL	1508,51 €	1442,28 €

2016-2017	Maternelle	Elémentaire
Participation des familles	+ 2693,50	+ 2549,50
Frais Cotisation OCCE + assurances	- 517,40	- 497,20
TOTAL	2176,10 €	2052,30 €

• **Sorties et dépenses réalisées en 2015-2016**

Le principe de coopération permet aux classes de financer des sorties/spectacles/projets. Sur une année scolaire, la coopérative ne suffit généralement pas à couvrir l'ensemble des projets. L'école organise ainsi différentes actions permettant de compléter le coût des dépenses.

	Maternelle	
TPS Mme BURILLE	Spectacle sur l'école	580,00
PS Mme PIRASTU		
MS Mme SCHMID	Cinéma	135
MS Mme LAMBERT	<u>Parc des loups</u> :	
	Entrée	319
	Car	211,12
PS Mme CHANAUD	<u>Guignol</u> :	
MS/GS Mme BIONDA		
GS Mme GAULIN		
	Entrée	595
	Car	361,12
TOTAL	2 201,24 € = 1508,51 € OCCE + 692,73 € complétés par l'école	

	Elémentaire	
CP Mme VILLON	Sortie Accrobranche	318,88
CP Mme CHADUC	Théâtre Sortie Accrobranche	92,00 318,88
CE1 Mme BERENGUER	Metro / Rencontre correspondants + Photos classe verte	111,90
CE1/CE2 Mme COMTE	Théâtre Musée des Confluences St-Romain en Gal	92,00 92,00 130,28
CE2 Mme FAURE	Musée Gallo-Romain	139,28
CE2/CM1 Mme CIESLAR	Théâtre Musée Gallo-Romain	92,00 139,28
CM1/CM2 Mme GOYON	Théâtre Bus centre social /Film Réquerres	94,00 42,50 54,50
CM1/CM2 Mme DEMARCQ	Théâtre Réquerres	94,00 54,50
TOTAL	1866,00 € = 1442,28 OCCE + 423,72 € complétés par l'école	

• **Projets de sorties maternelle 2016-2017 :**

- Sortie au « Wakoo parc » pour les classes de TPS et TPS/PS;
- Sortie au parc de Miribel Jonage pour les classes de PS, PS/MS, MS, MS/GS, GS-a et GS-b.

7/ Projet passerelle : 1^{ère} scolarisation

La première scolarisation est une étape importante dans la vie de l'enfant.

Afin de préparer au mieux cette transition, un « projet passerelle » est mis en place chaque année, afin :

- d'adoucir les ruptures;
- d'offrir à l'enfant un premier contact avec l'école avec la présence rassurante des parents;
- d'aider les parents dans cette étape.

➤ **Organisation en amont de la rentrée** :

- Accueil des enfants dans les classes de TPS/PS:

Jeudi 08 juin, vendredi 09 juin, lundi 12 juin, mardi 13 juin et vendredi 16 juin, de 15h à 15h40.

Les enfants sont accueillis avec leur parent dans la classe et participent à des ateliers proposés par l'enseignante (petits groupes de 6 enfants maximum). Ils viennent ensuite s'asseoir sur les bancs lors du regroupement pour chanter avec les élèves de la classe. Lors de ce moment une photographie de chacun d'eux en activité est prise. Elle sera ensuite transmise à la famille de façon à ce qu'un lien soit établi entre la visite dans la classe et la rentrée de septembre.

- Réunion d'informations pour les parents :

Accueil des parents à l'école, dans la salle polyvalente, sans les enfants : Jeudi 22 juin à 17h30.

A cette réunion, seront présentes : la directrice de l'école, les enseignantes de toute petite et petite sections, la rééducatrice du RASED et les familles. Il s'agira d'un moment convivial pour permettre la discussion et le questionnement sur la première scolarisation.

- Lien avec la Crèche « Gribouille » :

Le projet avec la crèche Gribouille va être repensé cette année avec Mme Rose Turpin (Éducatrice). Une réunion est prévue fin mars afin d'en définir les modalités exactes (taille de groupe d'accueil, dates...).

➤ **La rentrée échelonnée** :

Pour optimiser les objectifs de ce projet, une rentrée échelonnée est proposée depuis plusieurs années au sein de l'école. Pour la rentrée 2017 – 2018, cette rentrée échelonnée s'organise sur les cinq premiers jours d'école. Cela permettra d'accueillir les enfants par petits groupes (1/2 classe), sur une moitié de matinée, de 8h20 à 9h45 ou de 10h à 11h20.

8/ Relations Ecole-Parents

- Ateliers d'«aide aux devoirs» et de «coopération» :

Lors de l'accompagnement éducatif du mardi soir, des groupes d'aide aux devoirs et des ateliers de coopération sont ouverts aux parents.

→ *Peu de parents se sont engagés dans ce projet cette année (première année du projet).*

- Communication pendant les classes de découverte :

De nombreux parents ont essayé de communiquer avec leurs enfants pendant les classes de neige (beaucoup d'appels téléphoniques et de mails), parfois de façon un peu agressive.

→ *Les enseignantes déplorent ces tentatives. Des informations étaient données régulièrement sur le blog de l'école et il avait été précisé avant le départ que les appels téléphoniques n'étaient pas possibles (pour rappel, près d'une centaine d'enfants ont participé au séjour...).*

- Place des parents dans l'école :

Il est rappelé que les parents n'ont pas à circuler dans l'école :

- en-dehors des horaires d'ouverture des portes en maternelle;
- en-dehors d'un rendez-vous pris avec un enseignant en élémentaire.

→ Les parents qui sont encore dans un couloir à la fermeture des portes mettent à mal la sécurité de l'école et l'organisation des enseignants.

- Repas partagé proposé par les parents représentants :

Les parents représentants ont proposé aux enseignants d'organiser un grand repas partagé dans l'école avec les parents d'élèves, les enfants et les enseignants.

→ Les enseignants jugent l'organisation d'un tel repas trop compliquée à mettre en œuvre en cette période, étant donné le nombre important de participants éventuels (gestion de la sécurité, place dans le bâtiment, nettoyage, ...).

- L'équipe pédagogique note une certaine déception vis à vis du comportement et du jugement de certains parents depuis que l'école a ouvert ses portes sur de nombreuses activités.

9/ Association Festive

• État des lieux, perspectives :

L'Association Festive est une association régie par la loi de 1901. Elle a pour but d'organiser des manifestations Festives et d'aider les projets des enfants en âge d'être scolarisés et résidant dans le périmètre scolaire de l'école. Son siège social est fixé à la Maison de l'Enfance Joliot CURIE.

- Chaque année, un partenariat est établi entre les parents membres de l'Association, la Maison de l'Enfance et l'École.

- Le partenariat ne s'est pas fait cette année avec l'école car l'Assemblée Générale organisée en décembre n'a pas permis la participation de tous les membres de droits et de parents qui auraient été intéressés.

- Une réunion a eu lieu le 16 janvier entre les membres de l'Association, l'Équipe enseignante et un représentant des parents élus. L'organisation d'une nouvelle Assemblée Générale a été proposée lors de cette rencontre, mais cette proposition n'a pas abouti.

- Afin de faire évoluer cette situation, la Maison de l'Enfance et l'École proposent d'organiser la prochaine Assemblée Générale en Juin de cette année scolaire, afin de permettre d'effectuer les modifications nécessaires aux statuts existants :

- Préciser les modalités de convocation à l'Assemblée Générale pour les années futures ;
- Faire apparaître clairement les membres à convoquer.

→ *Dans l'état actuel, le partenariat n'est pas possible cette année. La question de l'utilisation des fonds sur cette année scolaire est posée.*

• Date(s) et organisation de la fête de l'école :

La date du vendredi 30 juin avait été proposée, cependant, de nombreuses écoles ayant demandé la même date, l'École Joliot CURIE ne pourra organiser sa fête à cette date.

→ L'équipe pédagogique prévoit d'organiser des temps de représentation des productions des enfants (danses, chorales, expositions, ...) sur un mode d'organisation différent de ce qui se faisait jusqu'à l'année dernière, sans organiser de « kermesse ». L'organisation de ces différents temps est en cours de réflexion.

10/ Date du prochain conseil d'école

- Conseil d'École n°3 : Mardi 20 juin 2017
